



Madame, Monsieur,

La loi du 5 mars 2007 réformant la protection juridique des majeurs entrera en vigueur pour l'essentiel le 1er janvier 2009 et modifiera la mesure de tutelle des majeurs sur plusieurs points importants.

Cette formation a pour ambition de fournir un éclairage sur l'évolution du droit positif du droit des majeurs protégés. Les Editions Dalloz vous proposent de procéder à une mise en oeuvre pratique, au cours de la Matinale :

### RÉFORME DE LA LOI SUR LES MAJEURS PROTÉGÉS Tutelle, curatelle, Mandat de protection future, Mesures d'accompagnement administratives et judiciaires Cadre juridique et enjeux

**Jeudi 19 juin, à Paris**

Présidée par Laurence Pécaut-Ricolier, conseillère référendaire à la Cour de cassation, et ancienne présidente de l'association nationale des juges d'instance, et animée par des professionnels, notaire, avocat et magistrat, cette Matinale vous permettra d'approfondir votre connaissance de la réglementation applicable et de faire le point sur l'actualité et sur les apports novateurs utiles à votre activité.

**Pour bénéficier d'une offre préférentielle sur les droits d'inscription**, il vous suffit de nous retourner le bulletin d'inscription ci-dessous, dûment complété, avant le 6 juin 2008.

Dans l'attente de vous accueillir lors de notre prochaine Matinale, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma meilleure considération.

Pour vous aider à préparer la formation, nous vous offrons un mois d'accès gratuit au site *Dalloz.fr*.

Virginie PELTIER  
Responsable pédagogique  
01 40 64 54 20

### Bulletin d'inscription

Organisme de formation : Editions Dalloz  
Numéro de déclaration d'existence : 11753396175

Retourner à : Dalloz Formation  
31/35 rue Froidevaux - 75685 - Paris cedex 14 ou par fax au 01 40 64 54 69  
Pour tout renseignement : tél. 01 40 64 53 22 / 52 85 formation@dalloz.fr  
AGE VILLAGE

**Oui**, je m'inscris à la formation  
«droit des tutelles» du 19 Juin 2008



Nom / Prénom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Société / cabinet \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

**Inscription avant le 06/06/2008 :**   
405€ HT (TVA 19,6%), soit 484,38€ TTC.  
 **Après le 06/06/2008 :** 450 € HT (TVA 19,6 %),  
soit 538,20€ TTC.

Inclut la documentation.  
Confirmation d'inscription et convention de formation  
par retour de courrier.  
Attestation de présence délivrée à l'issue de la formation.

Ci-joint mon règlement à l'ordre de Dalloz par :  
 Chèque bancaire  Chèque postal  
 Mandat administratif  Virement à notre  
compte  
 (BNP Paribas n° 30004 01328 00011623321 04)  
Règlement à réception de facture

**Conditions d'annulation :** pour toute annulation 20 jours  
précédant la formation, les frais seront de 200 euros HT.  
L'annulation doit être formulée par écrit.  
Le participant a la possibilité de se faire remplacer  
à tout moment.

# [ Les Matinales Dalloz ]

## RÉFORME DE LA LOI SUR LES MAJEURS PROTÉGÉS Tutelle, curatelle, Mandat de protection future, Mesures d'accompagnement administratives et judiciaires Cadre juridique et enjeux

Jeudi 19 juin 2008

Maison de l'Amérique Latine  
217, bd.Saint Germain, 75007 Paris  
9h00-13h00

FORMATION

Sous la présidence de **Laurence PÉCAUT-RIVOLIER**  
Conseillère référendaire à la Cour de cassation

8h45 Accueil des participants

### Propos liminaires

#### Les principes directeurs de la réforme

Par **Thierry Verheyde**,  
Conseiller à la Cour d'appel de Douai

#### Les modifications dans l'instruction des dossiers de tutelle et de curatelle

- **Nouvelles règles de procédure**  
Par **Laurence Pécaut-Rivolier**
- **Le rôle de l'avocat**  
Par **Maître Florence Fresnel**  
Avocate au barreau de Paris  
Docteur en droit  
Spécialité en droit des personnes

#### Les modifications dans le suivi des mesures de tutelle et de curatelle

- **Les nouvelles règles pour la protection des biens**  
Par **Laurence Pécaut-Rivolier**
- **Les nouvelles règles pour la protection de la personne**  
Par **Thierry Verheyde**

#### Une nouvelle mesure: le mandat de protection future

Par **Jérôme Klein**  
Notaire à Lille, rapporteur au 102ème Congrès des notaires  
Par **Maître Florence Fresnel**

#### Conclusion

Par **Laurence Pécaut-Rivolier**

13h00 Clôture de la Matinale

Chaque intervention sera suivie de questions avec les participants

Recueil  
Dalloz



Actualité  
Juridique famille

DALLOZ

Inscriptions et renseignements :

Tél. 01 40 64 53 22 / 52 85 - fax. 01 40 64 54 69 - formation@dalloz.fr

Editions Dalloz - 31-35 rue Froidevaux 75685 Paris Cedex 14 - www.dalloz.fr

